

=====

Téléphone 03 85 50 81 17

Email : mairie.mazille71@orange.fr

=====

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal **de la Commune de MAZILLE du 24 juillet 2020**

Présents : Jean-Marc CHEVALIER , Jean-François FICHET, Gérard MOYNE , Laurent WOOG ,Marie-Pierre PORTE , Irène TISSOT , Fabrice GAUTHIER , Christian GAYRAL , Jean-Baptiste MARTINOT , Armando PEREIRA et Jean-Paul ROUGEOT.

Le Conseil est au complet : ouverture des travaux du Conseil Municipal à 18 h 40.

Secrétaire administrative : Geneviève VIGNERESSE

Secrétaire de séance : Gérard MOYNE

Monsieur le Maire ouvre la séance, après avoir fait respecter les gestes barrière que sont le port du masque et le nettoyage des mains à l'aide de gel hydro alcoolique, avec ouverture des fenêtres, pour la ventilation de la salle du conseil.

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 10 juillet 2020

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil du 10 juillet 2020.

2 - Vote du budget principal 2020

Monsieur le Maire présente en les commentant, les différents postes des comptes 2019, investissement et fonctionnement, tels qu'approuvés par le précédent Conseil lors de sa réunion du 6 mars 2020, ainsi que les postes du budget des dépenses et recettes pour l'année 2020.

Il remet un tableau des emprunts faisant apparaître qu'il reste une échéance de 5177,72 à honorer en 2020, et une dernière échéance de 2161 Euros en 2021, date à laquelle la commune n'aura plus aucune dette d'emprunt.

Dans le cadre des nouveaux projets (nouvelle Mairie -nouveaux travaux dans l'église-nouveau dossier en projet) la municipalité a modifié les horaires d'ouverture pour un meilleur service public pour les administrés. Il indique également les conséquences du départ en retraite de l'employé municipal sur les postes charges de personnel et services extérieurs.

Pour faire face aux besoins de financement des dépenses d'investissement, un transfert de 50.000 euros en provenance du budget assainissement est nécessaire.

Budget Communal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	324 115,42	324 115,42
Investissement	113 850,00	113 850,00

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité et tel que présenté ci-dessus, le projet de Budget Principal 2020.

3 - Vote du budget Assainissement 2020 :

Monsieur le Maire présente ensuite, en le commentant, le compte de résultat 2019, investissement et fonctionnement tel qu'adopté par le Conseil lors de sa réunion du 6 mars 2020, ainsi que le projet de Budget ASSAINISSEMENT, pour l'année 2020, tel que figurant au tableau ci-dessous :

Budget Assainissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	116 040,00	116 040,00
Investissement	49 307,20	49 307,20

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le projet de budget ASSAINISSEMENT 2020 tel que figurant ci-dessus.

4 : Questions diverses :

A- Subventions 2020

Le Conseil, après délibération, décide d'attribuer les subventions suivantes pour 2020 :

- à l'AIC pour son dossier « accessibilité » la somme de : 1 000 Euros,
- à la Prévention Routière : 50 Euros
- à la MFR de Etang-sur-Arroux où est scolarisé un enfant de Mazille : 50 Euros

B- ONF

Monsieur MARIOTTON assure l'intérim en attendant l'arrivée du remplaçant de Monsieur VEUILLOT. Avec celui-ci devra être envisagée la vente des chablis suite aux tempêtes et le nouveau programme pluriannuel de gestion de la forêt communale.

C- Nettoyage du cimetière, travaux de voirie, nettoyage de la place de l'Église

La Commission Voirie est chargée de mettre au point les différents lots pour les appels d'offres relatifs aux différents travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts, y compris l'évacuation de l'épave stockée sur cette place.

D- Installation de la Fibre

L'installation de la Fibre est bien prévue dans tout le village, mais aucune date ne peut être annoncée, ne serait-ce que suite à la mise en place d'un nouveau Central à Sainte-Cécile, pour desservir des hameaux voire villages limitrophes.

E- Vitesse dans le hameau de Néronde

Le Conseil déplore les excès de vitesse constatés dans la traversée de notre village, ainsi que dans les hameaux de Néronde, des Varennes, etc. Une installation provisoire de radars est à l'étude.

F - Courriel du 9 juillet de Mme CHAPUIS -FAVRE, adressé au Conseil municipal de Mazille :

Ce courriel a été envoyé pour analyse et réponse à l'avocat et au notaire de la Mairie, mandatés par le Conseil municipal du 12 juin, concernant le respect du testament de Mademoiselle BARBET (EHPAD de Champrouge).

G- Syndicat des Eaux de la Haute Grosne

Lors de la réunion des délégués au Syndicat, Monsieur le Maire a été élu Vice -Président à titre bénévole.

H- WC publics

La Municipalité doit étudier le remplacement de l'ensemble pour une mise aux normes actuelles.

I - Murs en pierres sèches

Ce point sera vu par la Commission Voirie dans le cadre de l'appel d'offres.

J- Mise en valeur du petit patrimoine (croix et lavoirs) de la commune

Une étude sur la signalétique sera conduite.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-trois heures quinze minutes.

